

Cheminement d'une insatisfaction d'un usager, de ses proches ou d'un témoin

Vous êtes insatisfait des soins et services que vous avez reçus ou auriez dû recevoir (usager, ses proches, ou son représentant légal) ou vous êtes témoin d'une situation insatisfaisante.

Vous pouvez en parler avec l'intervenant ou l'équipe de soins et de services. Vous pouvez aussi en parler avec la personne responsable.

Vous pouvez vous faire accompagner par :

- Comité des usagers du centre intégré (CUCI):
cisso_cug@ssss.gouv.qc.ca ou 819 770-6528, poste 338140
- Une personne de votre choix

Vous êtes insatisfait de leurs actions

Vous êtes satisfait donc votre démarche est terminée

Comment porter plainte

Formulaire de plainte en ligne:



cisss-outaouais.gouv.qc.ca / La voix de l'utilisateur / Faire une plainte

Par courriel:

commissairesauxplaintes@ssss.gouv.qc.ca

Téléphone ou télécopieur:

Local: 819 771-4179

Sans frais: 1 844 771-4179

Télécopie: 819 771-7611

Par courrier:

Bureau du Commissaire aux plaintes et à la qualité des services

105, boul. Sacré-Cœur

Gatineau (Québec) J8X 1C5

Vous pouvez porter plainte au Bureau du Commissaire aux plaintes et à la qualité des services.

Vous pouvez vous faire accompagner par :

- Comité des usagers du centre intégré (CUCI):
cisso_cug@ssss.gouv.qc.ca ou 819 770-6528, poste 338140
- Personne de votre choix
- Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes Outaouais: www.caap-outaouais.ca ou 819 770-3637 ou 1 877 767-2227

Vous êtes insatisfait de ses conclusions

Vous êtes satisfait donc votre démarche est terminée

Vous pouvez déposer une plainte au Protecteur du citoyen

www.protecteurducitoyen.qc.ca
ou 1 800 463-5070